



BARCELONNETTE

Les clefs de la ville

Juin 2008

n° 2

Le tribunal administratif de Marseille vient de décider l'annulation de l'élection de Pascale Crippa, Alain Fejoz et Jean-Michel Payot pour un motif de forme. Il a estimé que l'attestation du directeur des services fiscaux des Alpes-de-Haute-Provence certifiant que mes trois colistiers étaient inscrits sur les rôles des impôts de Barcelonnette au 1^{er} janvier 2008 ne suffisait pas à donner une date certaine à leur inscription. Selon la jurisprudence, et non la loi, il aurait fallu en plus l'enregistrement de leur bail. En revanche, le tribunal a rejeté toutes les autres demandes de l'ancien Maire tendant principalement à l'annulation de l'élection de l'ensemble du Conseil Municipal, et aussi à l'annulation de l'élection de conseillers au motif qu'ils ne résideraient pas à Barcelonnette ainsi que sa demande tendant à ce que lui soit versée une indemnité de 800 euros par chacun des dix conseillers dont il contestait l'élection.

Avant tout chose, je tiens au nom de mon équipe et en mon nom à exprimer mes sentiments d'estime, d'amitié et de solidarité à Pascale, Alain et Jean-Michel ainsi que ma profonde reconnaissance pour le travail qu'ils ont accompli depuis notre élection.

En dépit de ses dénégations qui ne trompent personne, le refus de l'ancien Maire d'accepter le verdict des suffrages et son besoin de vouloir effacer une écrasante défaite électorale par une querelle judiciaire pourraient priver le Conseil Municipal de la compétence et du dynamisme de nos trois amis. Je ferai en sorte que ce combat d'arrière garde ne prive pas les Barcelonnètes de leurs formidables qualités.

Le jugement du Tribunal administratif, aussi regrettable soit-il, ne remet pas en cause ni l'élan de l'action entreprise depuis trois mois ni la majorité du conseil municipal.

Nous avons un mois pour faire appel. La décision est importante et sera prise lorsque nous aurons réuni tous les éléments d'appréciation, notamment l'analyse juridique approfondie que nous avons demandée à notre avocat.

Si cette étude nous permet de penser que nous devrions gagner en appel, nous formerons évidemment un recours pour que le Conseil Municipal puisse continuer à bénéficier de la contribution active et compétente de Pascale Crippa, Alain Fejoz et Jean-Michel Payot. Dans le cas contraire, nous ne ferons probablement pas appel. Dans cette hypothèse, je leur proposerais de poursuivre, sous une autre forme, l'action entreprise : je demanderais notamment à Jean-Michel Payot de travailler auprès de moi comme directeur de cabinet.

Avec mes vifs remerciements pour votre soutien et votre confiance, soyez assurés de mon total dévouement et de ma détermination à conduire la mise en œuvre du programme que vous avez approuvé de façon massive en mars dernier.

Jean-Pierre AUBERT

Le musée fête ses 20 ans (1988-2008)



Ouvert au public en mars 1988 et installé à la Sapinière, le musée de Barcelonnette fête ses 20 ans. Ses collections historiques qui réunissent les collections du musée de l'Hôtel de ville (1934) et du musée Émile Chabrand (1886) n'ont cessé de s'enrichir, associant beaux-arts, ethnographie alpine, archéologie, art populaire du Mexique, etc. Expositions et nouvelles présentations ont rythmé la vie du musée depuis son ouverture. En 1992, le musée accueille les meubles du salon d'Alexandre Reynaud (donation Colette Dernis) et retrace le parcours de l'homme d'état français, Paul Reynaud (1878-1966), natif de Barcelonnette. En 2005, le musée inaugure une nouvelle salle des beaux-arts (la salle rouge) qui accueille la plus grande collection publique des œuvres du couple Jean Caire et Marie Tonoir mais aussi des peintres signées Pierre Michel, Charles Bertier, Devaux, etc. En 2007, une nouvelle muséographie accueille les pièces d'art populaire du Mexique, 1000 petits chefs-d'œuvre du Mexique récemment publiés aux éditions d'art Somogy (Paris). Aujourd'hui, le musée se projette dans l'avenir et réfléchit à un nouveau projet scientifique et culturel.

Pour fêter ses 20 ans, le musée vous invite tous les 20 de chaque mois à 20 heures pour une manifestation particulière et un moment de convivialité. Le programme est disponible à l'office de tourisme et au musée.

CIECM : annonce d'une disparition

Le 30 juin 2008, le Lieutenant-colonel Richard et trente de ses personnels vont quitter Barcelonnette, sans être remplacés. Le CIECM - 24^e BCA va devenir un élément détaché du CNAM de Briançon.

Cette mesure, décidée sans concertation avec les Ubayens, au moins dans sa phase d'étude, semble le prélude à la disparition pure et simple de la présence militaire dans notre vallée. L'impact pour notre cité, s'il est confirmé sera aussi important (moins cent cadres et leurs familles) que l'a été la dissolution du 11^e BCA.

Il nous faut nous préparer à cette situation qui est incompréhensible du point de vue militaire au vu des engagements actuels de notre armée, et catastrophique en termes d'aménagements du territoire, car elle conforte la politique désastreuse

menée par l'État visant à l'abandon de sa présence de proximité.

Dans cette affaire, il ne faudra pas oublier que l'attitude consistant à aborder prématurément la problématique des compensations au départ de l'armée, n'a pas été en convergence avec le positionnement, sur le fond, de notre maire, Jean-Pierre Aubert, quand il a écrit au Président de la République ou lorsqu'il a été reçu par le Ministre de la défense, pour demander le maintien à Barcelonnette de cette unité militaire, dont le succès professionnel est par ailleurs patent.

La manifestation puissante du 17 juin à Barcelonnette a bien montré que chacun des acteurs de cette cité (élus, associations patriotiques, commerçants, citoyens...) étaient mobilisés par le maintien du CIECM.

A Barcelonnette, les chiens sont les bienvenus... pas leur crottes !

La municipalité va mettre en place dans les prochains jours en partenariat avec l'association AUDACCE (Protection Animale en Ubaye) des «Toutounets», distributeurs de sacs plastiques de ramassage des déjections canines, placés en divers points de la ville. Nous projetons également la création rapide de zones sablées réservées à votre animal : «Les Toutouparcs».

La propreté de Barcelonnette n'est pas l'affaire des autres mais de chacun : un geste individuel qui contribuera grandement à des rues plus agréables à utiliser. A l'issue d'une période de prévention et «d'éducation», la municipalité sera contrainte de verbaliser les propriétaires de chiens ne respectant pas ces consignes.

UNE CROTTE RAMASSÉE...

UN SOURIRE RETROUVÉ...

DES EUROS ÉCONOMISÉS !



• CCAS : mise en place d'un comité de pilotage

• Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale présidé par Jean-Pierre AUBERT est composé de 4 élus : Fabienne CORDIER, Lydie GIRARDOT, Fabien GARINO, Guy ESCALLIER et de 4 représentants d'associations : Virginie TAUVRON (AUSSI), Josette DELENAT (ESTELLA), Margaret MISSIMILLY (Paralysés de France), Florence BOSSA (UDAF).

• Il a été décidé d'associer : Sœur Marie-Thérèse, Agnès GIRAL, le docteur Jean-Claude COMBES, Georges BARNEAUD, Jean-Marie DISSET, François LABOURDETTE au sein d'un Comité de Pilotage.

• L'objectif de ce Comité est d'effectuer une analyse des besoins sociaux de la population de Barcelonnette afin de proposer des réponses adaptées aux demandes d'aide sociale. Une première réunion de synthèse, le 3 juin 2008, a mis en évidence le formidable travail effectué par les associations présentes à Barcelonnette, mais également la nécessité d'une coordination entre les différents intervenants de l'aide sociale. La prochaine réunion du 25 juin devra préciser les moyens à mettre en œuvre pour réaliser cette coordination.

Un espace de vie dédié à nos jeunes

Nous avons constaté durant la campagne municipale une perte d'identité et un manque de repères chez un certain nombre de jeunes Barcelonnaises. Aucune structure n'existait sur la commune pour accueillir un public âgé de 14 à 18 ans. Les activités à caractère sportif ont été développées dans le passé au dépend des activités artistiques et culturelles. Notre volonté est d'intégrer les jeunes dans la vie de la cité en mettant à disposition un lieu leur appartenant où ils peuvent se retrouver tout en respectant des règles de bon fonctionnement.

Cette structure sera un lieu de dialogue, d'écoute, d'échange et de tolérance. Nous souhaitons initier une démarche collective pour encourager la créativité, l'initiative et l'innovation chez le jeune tout en le responsabilisant, en le préparant au monde du travail et en l'impliquant dans un engagement citoyen. La mise à disposition de moyens matériels, la collaboration des partenaires ayant des compétences diverses permettra de répondre aux attentes de chaque adolescent. La maison des jeunes, indissociable de la vie quotidienne des Barcelonnaises, va s'installer très prochainement au rez-de-chaussée de la médiathèque.